



RINGER SCORE 2020



ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE SAINT THOMAS

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte à tous les joueurs qui doivent :

- être titulaires de la licence ffgolf en cours de validité.
- avoir enregistré le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou, le cas échéant, le questionnaire de santé.
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- voiturette autorisée sur présentation du certificat médical.

2 - Forme de jeu

Très voisine de l'Eclectic, le « Ringer Score » est une forme de jeu consistant à jouer plusieurs fois le parcours (sur 18 trous) en ne retenant que le meilleur score réalisé sur chacun des 18 trous. Notre Ringer Score a pour base la période calendaire du 1er janvier au 31 décembre. Chaque tour conventionnel de 18 trous joué compte individuellement pour l'évolution de l'index. Les tours joués sont choisis par le joueur parmi les dates proposées, mises à jour régulièrement sur le calendrier sportif du site web du Golf de St Thomas et du site web de l'A.S. Un minimum de 3 cartes est requis pour rentrer dans le classement final. L'idée est de participer à un nombre maximum de tournois afin d'améliorer son score par trou et de rentrer ainsi parmi les meilleurs de la saison.

3 - Séries & Marques de départ

- Série Dames (une seule série) : Départs rouges
- 1ère série Messieurs index < 11.5 : Départs blancs
- 2ème série Messieurs index > 11.4 : Départs jaunes

Index > 36.0 ramené à 36.0.

Si une série ne comporte pas un minimum de 5 joueurs, cette série sera annulée.

Index pris en compte à la date de chaque tour de la compétition. Index du dernière tour joué pris en compte pour le classement Ringer de la saison.

4 – Inscriptions & Droits d'engagement

Inscription sur la fiche prévue à cet effet à l'accueil du golf ou en ligne sur le site de l'A.S. pour chaque tour.

Possibilité de départ en début de matinée entre 8h20 et 10h20, départs chaque 8 minutes.

Clôture d'inscription midi le veille de chaque tour.

Minimum de 2 joueurs et maximum 3 joueurs par partie.

Droit d'engagement à chaque tour effectué : 5 € membres A.S.

9 € non-membres A.S.

5 – Dates de compétition

5 janvier

9 & 23 février

1er, 8, 15 & 29 mars

19 & 26 avril

Dates ultérieure en cours. Merci de bien vouloir consulter le calendrier sportif diffusé sur le site du Golf de St Thomas ainsi que celui de l'A.S. afin de vous informer de dates Ringer Score qui vont être proposées ultérieurement, et d'éventuelles modifications.

6 – Classement & Prix

Seront récompensés à la remise des prix au mois de février de l'année suivante, après la compétition de la Chandeleur : 1er en Brut et 3 premiers en Net de chaque série.

En cas d'ex aequo, le classement se fera selon le plan informatique ffgolf (départage 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant).

L'absence à la remise des prix n'entraînera pas de perte de prix à partir du moment où le joueur ou la joueuse aura prévenu de son absence.